Souleuvre en Bocage
Le Mag'

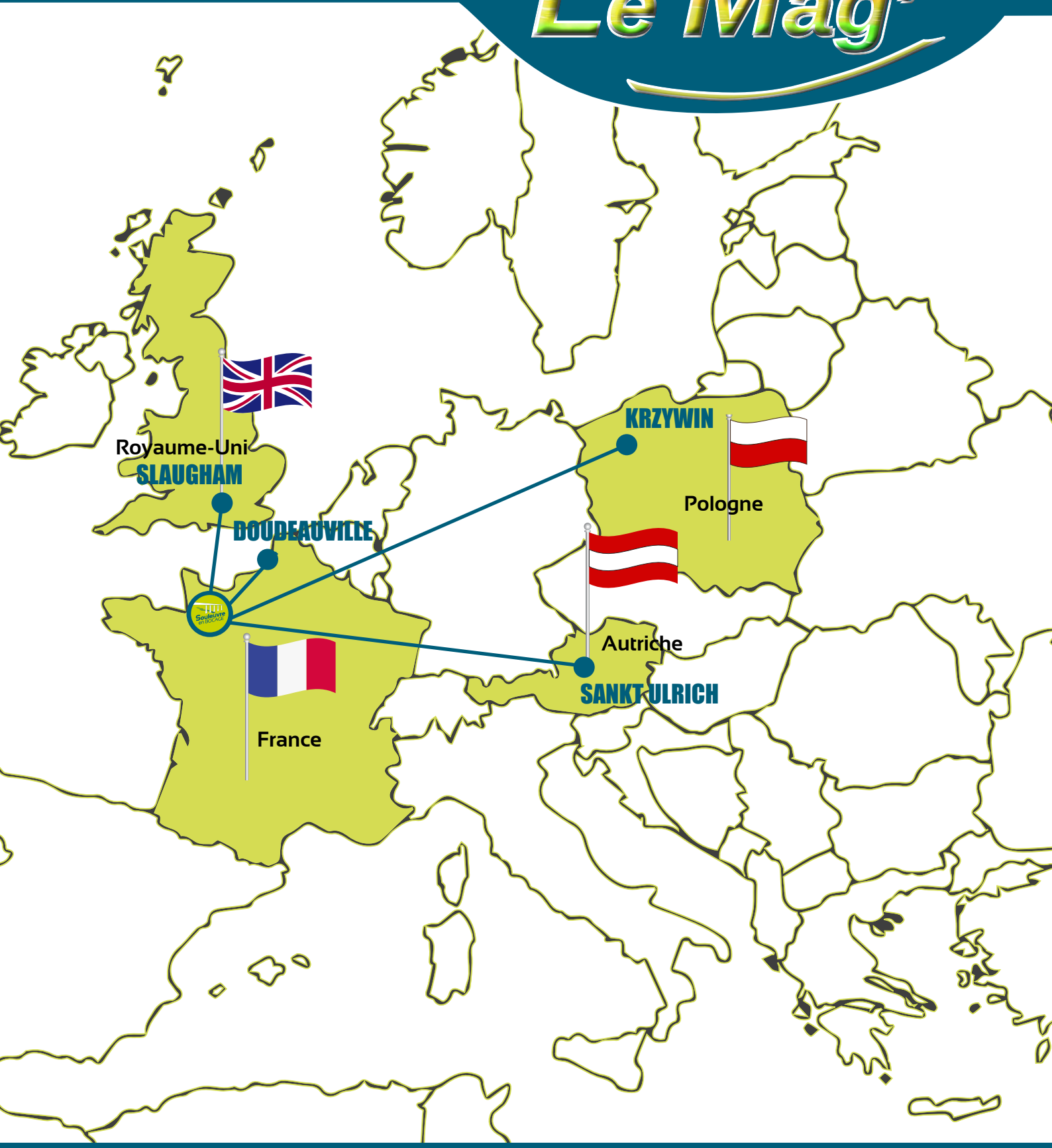

Bulletin municipal
N°5

DESTINATION JUMELAGE

SOMMAIRE

INFORMER : Les brèves
CÉLÉBRER : L'hommage du 11 novembre
FRATERNISER : Les comités de jumelage
AMÉNAGER : Les réalisations et les projets
RÉGLEMENTER : Les city-stades
DIAGNOSTIQUER : Le SPANC
ANIMER : Enfance-jeunesse
AIDER : Le CCAS
SOUTENIR : Le relais assistants maternels
APPRENDRE : Les écoles
SE DIVERTIR : Programme culturel - Foire d'Etouvy
MAITRISER : Le plan local d'urbanisme - PCAET
PRODUIRE : Le syndicat d'eau des bruyères
CONTACTER : Les services de la commune

Le mot du Maire

*Régulièrement, je m'interroge sur **le sens à donner** à la commune de Souleuvre en Bocage. Et vous êtes nombreux à me poser cette question légitime : **"Est-ce bien pour l'avenir ?".***

*L'avenir n'est pas facile à imaginer quand en même temps, les réformes se succèdent à grande vitesse. Dans ce grand chambardement de l'organisation territoriale, dans ce monde où les moyens de communication nous permettent d'être informés de tout dans l'instantané, **je pense que nous avons bien fait.***

*Je pense que nous avons raison de considérer que le fonctionnement des écoles, l'entretien des bâtiments et des routes, de tous les équipements sportifs et des salles d'activités doivent être **mutualisés**.*

*Je pense également que nous avons raison d'**être attentifs** à ce que cette nouvelle organisation ne gomme pas l'**Histoire de notre Bocage** où les petits bourgs se succèdent et se découvrent les uns après les autres au détour d'un virage ou au creux d'une vallée. C'est notre histoire et notre patrimoine ! Soyons attentifs à ce que les communes, **socle de notre république,** ne deviennent pas des administrations trop compliquées où les habitants et les élus seraient dans l'incapacité d'en comprendre le fonctionnement.*

*Tout changement est difficile et nous devons encore innover pour être en mesure de répondre aux besoins que nous exprimons régulièrement d'un **service public de proximité.***
Ces services doivent couvrir quels territoires ? Quels doivent être les horaires d'ouverture et quel niveau de service ? Quels lieux et temps de rencontres et d'échange entre habitants et élus ?

Au cours de cette année 2019, je me dois avec mes collègues élus de Souleuvre en Bocage d'apporter des propositions à toutes vos interrogations.

*Je suis, vous le savez, d'une nature **optimiste**. Tout en gardant les pieds bien ancrés sur nos monts ou dans les vallées de SOULEUVRE, **levons les yeux vers un avenir que nous devons bâtir ensemble.***

Que 2019 soit pour nous une année de projets, de réussite, et de fraternité avec une attention particulière pour ceux d'entre nous qui souffrent d'isolement et de solitude !

Bonne année
Alain DECLOMESNIL

La commission "communication" vous propose cette édition du bulletin municipal sous son nouveau nom "Souleuvre Mag"". Les membres de la commission remercient les participants qui avaient proposé des noms. Vous en souhaitant une excellente lecture.

La commission a aussi travaillé sur la dénomination du siège social de la commune. Début 2019, la maison des services sera donc parée d'une nouvelle signalétique à l'entrée et sur la façade côté rue, lui conférant ainsi son caractère officiel de Mairie.

Edition janvier 2019 - Crédits photos : Souleuvre en Bocage - Pixabay - Toute reproduction interdite - Maire : Alain Declomesnil - Direction générale des services : Jérôme Lecharpentier Rédaction/Conception graphique : Stéphanie Renard - Ont collaboré à ce numéro : Les communes déléguées - les associations - les services de Souleuvre en Bocage - Edité par Souleuvre en Bocage - Impression : Viréoverso - Tirage : 4500 ex

INFORMER
les brèves

Recensement Citoyen

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire, auprès de la mairie déléguée de son domicile.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents.

Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- Livret de famille

Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Le jeune titulaire d'une carte d'invalidité à 80% minimum peut demander à être exempté de la JDC en fournissant dès le recensement une photocopie de sa carte.

Le jeune atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante peut également demander à être exempté de la JDC dès le recensement. Un certificat médical lui sera demandé ultérieurement lors de l'examen de sa demande.

Inscription sur les listes électorales

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter. N'oubliez pas que vous devrez présenter une pièce d'identité pour voter.

A partir du 1er janvier 2019, est créé un répertoire électoral unique et permanent (REU).

Ainsi, l'inscription des citoyens sur les listes électorales pourra être réalisée jusqu'au sixième vendredi précédant un scrutin.

La réforme permet que le jeune majeur inscrit d'office par l'INSEE atteignant 18 ans la veille du jour du scrutin soit électeur. Par contre, le jeune dont le 18ème anniversaire coïncide avec la date du scrutin ne peut donc prendre part au vote lors de ce tour de scrutin.

Vous pouvez désormais vous inscrire toute l'année. Alors rendez-vous dans la mairie déléguée de votre domicile muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Elections européennes 2019

Du 23 au 26 mai 2019, les citoyens de toute l'Europe élisent leurs représentants au Parlement européen. Des députés dont la tâche sera de bâtir, ces 5 prochaines années, les textes de lois appliqués par les Etats de l'Union européenne. **En France, le vote aura lieu le dimanche 26 mai.**

705 eurodéputés seront élus en Europe. Changement majeur en France pour 2019, chaque parti doit désigner une liste nationale unique de 79 candidats.

N'oubliez pas que vous devrez présenter une pièce d'identité pour voter.

Recomposition bocagère

Les plantations du programme 2018-2019 ont débuté pour 5150 ml de haies nouvelles.

49 projets répartis sur 12 propriétaires et 7 communes déléguées vont voir le jour.

Le Conseil Départemental apporte son concours financier pour l'animation du programme (30% du temps passé) ainsi que pour le programme de plantations (70% du coût de l'opération).

Le reste à charge prévisionnel pour la commune (hors animation) est alors estimé à 10 573.22 €.

Pour savoir si vous êtes éligible au programme 2019/2020, contacter notre technicien : Emmanuel Marie au 02.31.69.58.58.
Vous pouvez aussi voir les conditions sur notre site : www.souleuvreenbocage.fr

Le compteur Linky

Après les compteurs bleus et compteurs blancs électroniques, le compteur Linky est la dernière génération de compteur électrique installé par le distributeur d'électricité. Il est dit « communicant » car il permet de transmettre des informations à distance en utilisant la technologie du Courant Porteur en Ligne (CPL).

Lors du remplacement du compteur sur votre commune, un courrier d'information vous sera envoyé par Enedis 30 à 45 jours avant.

Aucun travaux d'aménagement n'est nécessaire. L'emplacement et la taille sont similaires à ceux de l'ancien compteur.

Le changement du compteur est obligatoire. Il est indispensable et encadré par la loi. Vous ne pouvez donc pas refuser son remplacement. En cas d'obstruction persistante à son changement, vous serez soumis à un « relevé spécial » payant au moins une fois par an. De même, les communes ne peuvent pas interdire le déploiement des compteurs sur leur territoire.

Pour toute question, un numéro vert Linky gratuit est à votre disposition : 0 800 054 659

CÉLÉBRER

Souleuvre en Bocage se souvient et rend hommage

Baïonnette transformée en faucille

La Grande Guerre 14-18

Un peu d'Histoire

L'évènement déclencheur : Même si la Première Guerre mondiale est déclenchée par l'assassinat, à Sarajevo, de l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône d'Autriche-Hongrie, et de son épouse, elle repose sur des rivalités économiques, politiques et coloniales antérieures importantes.

L'etendue géographique : La Première Guerre mondiale est un conflit militaire impliquant dans un premier temps les puissances européennes et s'étendant ensuite à plusieurs continents de 1914 à 1918. Les conflits en France sont localisés dans le nord (Somme).

Les 2 alliances militaires : d'un côté, la Triple Entente composée du Royaume-Uni, de la France et de l'Empire russe qui sont soutenus par le Japon, l'Italie, le Portugal, la Roumanie, les États-Unis, la Grèce et le Brésil, et de l'autre côté la Triple Alliance aussi appelée Empires Centraux qui se compose de l'Empire allemand, l'Empire austro-hongrois et l'Italie qui passe dans le camp des Alliés en 1915, soutenus par l'Empire Ottoman à partir octobre 1914 et par la Bulgarie à partir d'octobre 1915.

Livret matricule

Les soldats : Plus de 60 millions de soldats ont pris part au combat.

En France, les pertes militaires sont chiffrées à 1 387 800 personnes et les civils à raison de 300 000 décès. il est compté 4 266 000 blessés militaires.

Le Calvados a, comme les autres départements français, payé un lourd tribut à la guerre : 70 000 hommes ont quitté le département pour aller se battre sur les différents théâtres d'opération ; 15 000 y sont morts. Le 1er août 1914, le tocsin résonne dans toutes les communes du Calvados. En quelques jours, la mobilisation vide les villes et les campagnes des hommes en âge de combattre.

L'arrondissement de Vire compte à l'époque 96 communes et 61 059 habitants.

Lors du déclenchement du conflit, les ressortissants des puissances ennemies se trouvant sur le sol français sont placés en résidence forcée. On craint, en effet, de laisser circuler de potentiels espions ou de laisser repartir de futurs soldats ennemis. Plusieurs camps d'internement sont ouverts sur le territoire français en 1914. Pour le Calvados, un centre est établi en octobre à Vire, dans l'ancien petit séminaire. Il accueille les civils allemands, autrichiens et turcs résidant en France mais aussi les ressortissants étrangers sous le joug de l'Allemagne.

Trousse médicale

Les Virois, qui avaient accueilli à bras ouverts les premiers réfugiés de Belgique et des départements français envahis, perçoivent très mal cette installation. Au total, 1352 étrangers ont été internés à Vire de 1914 à 1919, date de fermeture du camp. Un enfant y est né le 23 décembre 1915 ; cinq personnes sont décédées et onze se sont évadées.

La fin des combats :

11 novembre 1918, signature de l'armistice franco-allemand à Rethondes. L'Allemagne a perdu la guerre qui a fait plus de 10 millions de morts au total. Des conflits perdureront jusqu'en 1923.

28 juin 1919, signature du traité de Versailles, la France reprend l'Alsace-Lorraine et occupe la rive gauche du Rhin.

24 juillet 1923, Signature du traité de Lausanne. Il met fin aux derniers combats de la Grande Guerre qui se déroulent sur le front oriental suite à l'effondrement des empires (allemand, austro-hongrois, russe et ottoman).

Sur plusieurs monuments aux morts, vou pourrez voir des dates allant au-délà de 1918 dû au fait que de nombreux soldats sont morts quelques mois après novembre 1918.

ROGER TIEC
CORRESPONDANT DÉFENSE

Militaire de carrière, Le Lieutenant (RC) Roger Tiec, correspondant réserve entreprise défense (CRED) du Calvados, retraité, est réserviste et très engagé dans sa mission de correspondant défense de Souleuvre en Bocage.

Nous l'avons interrogé sur les 10 mots qui, selon lui, marquent le grande guerre :

"Pour définir 14-18, nous répond Roger Tiec, *je dirais, pêle-mêle Adrian, Clémenceau, Anastasie, bleu horizon, brisque, groupe franc, gueules cassées, Jaurès, la Marne, Ypres, Lusitania, Somme, Chemin des Dames, Versailles". A vos encyclopédies !*

Citation à l'ordre du régiment

11 novembre 1918 : le wagon de l'Armistice

La voiture 2419D mise en service le 4 juin 1914 a été réquisitionnée le 28 octobre 1918 pour être affectée au train de commandement mis à la disposition du Maréchal Foch.

Le 11 novembre 1918, cette voiture devient le "wagon de l'Armistice" dans lequel le Maréchal Foch, l'Amiral Wemyss et le ministre d'Etat Erzberger signent l'armistice à 5h15.

En 1919, ce wagon est affecté au train du Président de la République, Alexandre Millerand.

En 1921, le wagon est exposé dans la Cour des Invalides jusqu'en 1927 subissant les aléas du temps. Il est alors installé dans un musée dans la clairière de l'Armistice à Compiègne.

En 1940, le chancelier Hitler décide d'humilier les Français dans le wagon 2419D. Il est alors sorti de l'abri musée et installé dans la clairière à son emplacement de 1918. Hitler accueille la délégation française le 21 juin et fait lire les conditions d'armistice. Elles seront signées le 22 juin. Hitler donne l'ordre de transporter le wagon et les monuments en Allemagne et de détruire la clairière. Seule la statue du Maréchal Foch sera épargnée et protégée durant l'explosion du bâtiment du musée. En Allemagne, le wagon est exposé à Berlin puis transféré au camp des prisonniers d'Ohrdruf. Il est détruit en 1945 dans l'incendit accidentel de la gare de Crawinkel.

En 1950, la compagnie des wagons-lits offre un wagon de la même série aménagé à l'identique qui est actuellement exposé au mémorial de l'Armistice de Compiègne.

11 novembre 2018 : Le 100ème anniversaire

Pour fêter ce 100ème anniversaire de la Grande Guerre, les correspondants défense ont tenu à célébrer l'événement à l'échelle de la commune de Souleuvre en Bocage.

Malgré le temps peu clément, pompiers, gendarmes, anciens combattants, élus, élèves des écoles et collégiens étaient au rendez-vous pour honorer ce moment de **mémoire** afin de donner une dimension toute particulière à cette commémoration avec la population.

Rassemblés au monument aux morts de Bény-Bocage, Pompiers et anciens combattants ont défilé vers l'église pour une **messe** célébrée par le Père Raoul.

De retour au monument, **la cérémonie** a eu lieu devant quelques 500 personnes. Après la lecture du discours du Président de la République par M. le Maire, Alain DECLOMESNIL, chaque maire délégué ou son représentant a procédé à **l'appel aux morts.** Ainsi, la mémoire des 473 soldats du territoire morts pour la France entre 1914 et 1918 a été honorée. Cet appel était accompagné d'un **dépôt de bougies** aux monuments par les enfants présents.

A l'issue du **dépôt de gerbes,** une **centaine d'enfants** des écoles de Souleuvre en Bocage et du collège Val de Souleuvre ont chanté la marseillaise, « je ne suis qu'un soldat » de Florent Pagny et "la croisade des enfants " de Jacques Higelin. Des poèmes et des lettres ont été aussi lus par ces enfants, qui ont su émouvoir plusieurs personnes.

Un **vin d'honneur** a été servi à l'issue de la cérémonie à Bény-Bocage et un repas à la Graverie auquel 215 personnes ont participé. Des **expositions** étaient présentées dans chacune des salles. Merci aux personnes qui ont volontiers proposé des pièces de collection.

Un grand merci à l'équipe de jeunes serveurs de la commune (Alicia, Adèle, Charlotte, Clémentine, Guillemette, Laurie, Lorélia, Maéva, Malorie, Mathis, Noémie, Mélissandre, Noémie, Flavie et Romane) qui se sont portés bénévoles pour assurer le service fort apprécié par les convives.

FRATERNISER

Les Comités de Jumelages de Souleuvre en Bocage

POURQUOI S'ENGAGER SUR UN JUMELAGE ?

Les jumelages offrent des opportunités d'initiation à la mobilité. Ils offrent un cadre idéal pour les échanges autour des Droits de l'Homme et de la démocratie. C'est la rencontre, le dialogue et l'expérience de vie avec d'autres cultures qui nourrissent la citoyenneté.

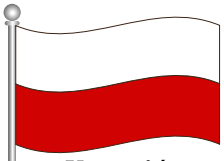

Krzywiń

A l'iniatiave de Maître J.C. Duchêne, alors maire de le Bény-Bocage et **après quelques échanges, les deux communes ont officiellement signé un protocole d'amitié le 2 août 1997.**

Depuis, **des amitiés sont nées, très fortes et sincères.**

La découverte de nos cultures réciproques est devenue le maître mot : découverte du patrimoine architectural, historique et culinaire. **Un livre de recettes** franco polonaises, au titre évocateur « ***les saveurs de l'amitié*** », a même été édité grâce aux présidents des deux jumelages qui ont travaillé ensemble pour le recueil des recettes polonaises et françaises ainsi que la mise en page du livre.

Chaque rencontre est l'occasion de montrer à nos amis nos savoirs faire et de proposer de découvrir de nouvelles destinations dans notre belle région normande.

JAN PAWLOWSKI ET MARIE-LINE LEVALLOIS PRÉSIDENTS DES 2 COMITÉS

L'édition 2017 a été une rencontre très riche en émotion. En effet, la commune de le Bény-Bocage a laissé place à la

commune nouvelle de Souleuvre en bocage qui a pris le relais du jumelage. **Un nouveau protocole pour les vingt ans** a donc été signé entre les deux parties, ou plutôt les quatre parties : les deux mairies et les deux jumelages.

Une délégation de vingt-six jeunes chanteurs de Krzywiń, le groupe Semplicze, est venue agrémenter le séjour, proposant des chants et danses traditionnels très appréciés du public. Ils ont également animé les soirées communes.

Cette année, notre groupe part pour La Pologne : destination Cracovie et Zakopane, durant trois jours puis arrivée dans les familles, pour 4 jours de retrouvailles et de convivialité.

Une expérience à conseiller à tout individu qui apprécie les relations humaines. Avec les nouveaux moyens de communication, les jeunes de chaque jumelage communiquent au quotidien, en anglais le plus souvent, une richesse supplémentaire dans leur apprentissage

de la langue.

De cet échange sont également nés un mariage et deux petits enfants qui sont notre fierté !

Portrait de Marie-Line Levallois, présidente.

"Je suis adhérente du jumelage depuis 2012 et présidente depuis le 5 décembre 2013, faisant suite à Jacques Picard.
Je suis mariée avec 4 enfantset je suis infirmière hygiéniste et responsable développement durable."
Marie-Line est aussi conseillère de la commune déléguée de Carville, trésorière du comité des fêtes de Carville, de l'amicale de l'hôpital de Vire, secrétaire de l'association de Gym Détente de Bény.

Sankt Ulrich bei Steyr

LE DERNIER NÉ

Un projet de jumelage avec une commune de Haute-Autriche, Sankt Ulrich bei Steyr, a été approuvé à l'unanimité lors du conseil municipal de Souleuvre en Bocage en juillet 2018.

Le rapprochement avec cette commune de 3000 habitants, à distance raisonnable de Vienne, de Salzbourg et des Alpes, ouvre de réelles opportunités de coopération culturelles, historiques et sportives. Sankt Ulrich se situe à proximité de la ville de Steyr (40 000 habitants) et le point culminant est à 811 mètres. De nombreux chemins de randonnées pédestres et de VTT invitent à la balade des citadins, le weekend. Sankt Ulrich a beaucoup d'associations (pompiers, club photo, football, musique, etc.) et a obtenu le label « commune de la paix en Europe », suite aux évènements tragiques de la Seconde Guerre Mondiale.

Après une visite réciproque de délégations en avril et juin 2018, le conseil municipal de Sankt Ulrich a validé à l'unanimité le projet de jumelage avec notre commune nouvelle, le 13 décembre dernier.

La signature des chartes aura lieu pendant l'été 2019 alternativement en Autriche et en France.

Si vous avez envie de vous investir dans ce jumelage, merci de nous contacter par mail ajsouleuvre@gmail.com

ou par téléphone 06 76 18 31 29.

Site internet de la commune Sankt Ulrich :

www.st-ulrich.at

AUTOUR DE L'EMBLÈME DE LA COMMUNE AVEC ANNEMARIE WOLFSJÄGER

Doudeauville

Doudeauville (Pas de Calais).

Duddelli villa DUELLE , tante maternelle de ST Wulmer, fonda ce village vers l'an 575 et lui donna son nom .

Niché au creux d'une vallée verdoyante (la Vallée de la Course), Doudeauville est un charmant petit village de 516 habitants : fleuri, agréable, où il fait bon vivre. Cette commune présente une campagne verte, fleurie et vallonnée à l'image de notre bocage.

Outre son magnifique manoir du 17ème siècle, ses mottes féodales et son église du 16ème (St Berthulphe), Doudeauville a su garder son authenticité, avec ses demeures bourgeoises et ses habitations basses, sobres et longues.

Les agriculteurs sont encore bien présents avec une douzaine d'exploitations.

Pour la plupart des membres du jumelage si nous faisons parti de cette association c'est pour découvrir, rencontrer de nouvelles personnes qui nous permettent d'échanger sur nos régions, nos coutumes, nos habitudes et la plupart du temps il se forme des amitiés qui font que, même en dehors des rencontres organisées, certains se voient le temps d'un week-end ou pendant les vacances.

L'année 2018 a été très riche pour nous car nous avons fait venir l'humoriste Paulo sur deux jours, nous avons aussi participé au carnaval de La graverie avec d'ailleurs un groupe d'une dizaine de personnes de Doudeauville qui ont fait l'allée et retour dans la journée pour être avec nous et nous avons passé une très belle journée ensemble malgré le mauvais temps.

En partenariat avec le club de vélo de la Graverie nous avons ou plutôt ils ont parcouru la distance Doudeauville la Graverie à vélo et quelques-uns ont même fait le retour. Certaines personnes du jumelage ont participé au voyage pour l'intendance et c'était une très belle semaine riche en partage.

Pour l'année 2019, c'est la commune de Doudeauville qui vient organiser un feu de la St Jean chez nous, le 22 juin 2019, sachant qu'ils le font dans leur commune une année sur deux.

ISABELLE HERBERT ET PATRICK DEBETTE, SON HOMOLOGUE DE DOUDEAUVILLE

PORTRAIT D'ISABELLE HERBERT, PRÉSIDENTE.

"Personnellement je suis devenue membre et présidente du jumelage en une soirée d'AG en janvier 2009 alors que je n'étais même pas dans le bureau, je voulais juste découvrir et m'impliquer un peu plus dans cette association.
Aujourd'hui je ne regrette rien car nous sommes une bonne équipe dynamique et je suis très bien secondée.

Les portes de notre association sont grandes ouvertes pour toutes personnes prêtes à tenter l'aventure car l'expérience vaut le coup d'être tentée, c'est très enrichissant et l'on découvre une autre région.

J'espère vous avoir donné envie de nous rejoindre.

Slaugham

L'association du jumelage franco-anglais a été créée en 1974. La ville de Slaugham se trouve dans le comté du West Sussex. Elle regroupe quatre villages : Warninglid, Handcross, Pease Potage et Slaugham. Elle est située entre Londres et Brighton.

Les objectifs sont de favoriser les échanges, les rencontres, les visites et les séjours entre les deux pays.

Depuis 2014, l'organisation de l'association est gérée par une collégiale de cinq personnes. L'association compte cinquante sept membres habitant Saint-Martin-des-Besaces et les communes environnantes.

Le Comité de Jumelage organise chaque année deux rencontres avec nos amis Anglais, en alternance un week-end de découverte de nos régions respectives et une randonnée.

En mai 2018, la randonnée a eu lieu chez nous. Trente-neuf personnes y ont participé. Nous sommes allés à Regnéville dans la Manche où nous avons profité d'un beau soleil et de l'air vivifiant de la mer.

En Septembre, les Anglais ont accueilli vingt-trois Français pour un long week-end, nous avons visité la maison de Sir Winston Churchill et son magnifque parc à Chartwell. Le lendemain, nous avons découvert en petits groupes différentes villes: Brighton, Londres ...

Pour financer ces échanges, nous organisons deux manifestations annuelles : un repas en soirée avec animation musicale en avril et une matinée-tripes en novembre.

Les bénéfices engendrés par celles-ci nous permetent d'organiser l'accueil et la réception des Anglais et notre voyage.

Par ailleurs, afin de faciliter et de compléter nos échanges, chaque semaine des séances d'animation d'anglais sont proposées aux adhérents.

Nous tenons à remercier Madame Lesouef et la municipalité pour la mise à disposition d'une salle.

Merci aux adhérents pour leur participation active lors des diverses manifestations.

L'assemblée générale de notre association est prévue le vendredi 8 février 2019 à 20h30 à la salle P. Madeleine à Saint-Martin-des-Besaces.

LES COLLÉGIALES DES 2 COMITÉS

AMÉNAGER

Travaux et constructions

Écoles de St-Martin-des-Besaces : la nouvelle classe et le préau opérationnels depuis la rentrée

Le préau

Les élèves de maternelle ont fait leur rentrée dans leur école nouvellement agrandie.
Les travaux prévoyaient la création d'une classe d'environ 69 m² en lieu et place du préau et de reconstruire un nouveau préau dans la cour existante. Ce projet s'accompagnait aussi du remplacement de la chaudière actuelle, vieillissante et sous-dimensionnée par rapport aux besoins, d'une mise sous alarme incendie de l'ensemble des locaux et d'une isolation phonique d'une partie des locaux actuels.

A l'issue de l'appel d'offre, les travaux ont été confiés aux entreprises suivantes :

- Démolition : LTP LOISEL pour un montant total de 5 425.00 € HT
- Gros Œuvre : ENBTP pour un montant total de 42 879.30 € HT
- Charpente bois : LEPETIT pour un montant total de 11 549.74 € HT
- Couverture zinguerie : BATTISTON pour un montant total de 6 278.00 € HT
- Menuiseries extérieures : LECARDONNEL pour un montant total de 17 275.00 € HT prestation supplémentaire comprise concernant la fourniture et la pose de stores
- Menuiseries intérieures : LELUAN pour un montant total de 5 196.51 € HT
- Cloisons sèches : ENBTP pour un montant total de 6 999.55 € HT
- Faux plafonds : FOUQUES pour un montant total de 10 580.69 € HT
- Peinture : PIERRE pour un montant total de 4 221.08 € HT
- Sols souples : DELOBETTE pour un montant total de 13 174.50 € HT
- Plomberie - Chauffage : LETOURNEUR pour un montant total de 19 597.00 € HT
- Serrurerie : RONDEL pour un montant total de 11 930.00 € HT
- Electricité : ELECTRO-SERVICES pour un montant total de 29 092.77 € HT

Coût total des travaux 216 760 € HT, Cette réalisation a été subventionnée par l'Etat à hauteur de 72 000 € Dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local.
Le reste à charge pour la commune est de 144 760 €.

École de Campeaux : l'agrandissement sur plan

Le projet d'agrandissement de l'école est entré dans sa phase de réflexion avec le cabinet d'études "L'ARCHIVIOLETTE" retenu à la suite d'un appel d'offre parmi les 11 cabinets d'étude qui avaient soumissioné.
La consultation avait fait l'objet d'une publicité dans les éditions Calvados, Manche et Orne du Ouest France du 15 décembre 2017 pour une date limite de remise des offres fixée au 19 janvier 2018.
Le coût de cette maitrise d'oeuvre est de 39 780.00 €.

Rappelons que cette extension prévoit la création de 2 nouvelles classes et l'agrandissement de la cantine ,compte tenu de la fermeture du site de la Ferrière-Harang. Des travaux de rénovation seront aussi apportés sur le bâtiment existants comme la reprise du système de chauffage.

Cantine de la Graverie : le maître d'œuvre est choisi

Le cabinet d'architecte " Boo' " a été retenu pour la maîtrise d'œuvre complète en vue de la construction d'un nouvel espace restauration sur le site scolaire de La Graverie.
La consultation a fait l'objet d'une publicité dans les éditions Calvados, Manche et Orne du Ouest France du 20 juin 2018 pour une date limite de remise des offres fixée au 11 juillet 2018.
9 cabinets d'étude ont soumissionné.
La prestation du cabinet " Boo' " s'élève à 49 662.00 € HT auquel s'ajoute la mission « Ordonnance Pilotage Coordination » pour un montant de 3 906.00 € HT.

La cantine

ADAPT : un point sur le programme

La commune a adopté un agenda pour la mise en accessibilité de ses bâtiments (ERP), conformément à la loi de 2005, selon un ordre de priorités. Rappelons qu'une 1ère étude avait fait état d'une estimation de travaux à hauteur de 906 900 € HT.

La 1ère séquence de travaux depuis 2017 a concerné les 3 mairies de la Graverie, Le Bény-Bocage et St-Martin-des-Besaces) et les bâtiments liés à la jeunesse (équipements sportifs non inclus).

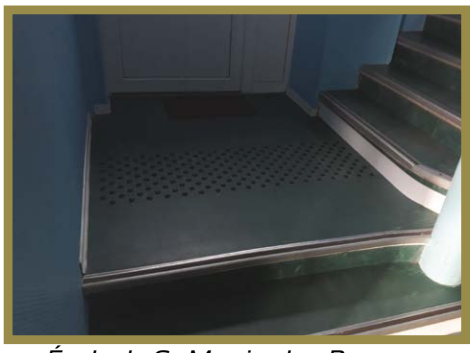
École de St-Martin-des-Besaces

Les principaux travaux effectués sont :

Mairie de Le Bény-Bocage :
- Rampe extérieure pour la salle du Conseil
- Mise en conformité de l'escalier extérieur

Centre de Le Bény-Bocage :
- Rampe extérieur de la porte côté Maison de Service
- Pose de vitrophanie sur les parois vitrées

École de Le Bény-Bocage :
- Pose de vitrophanie sur les parois vitrées

Maison de Service de Le Bény-Bocage:
- Remplacement de la sonnette
- Ajout de pictogramme pour les WC accessibles
- Installation de barres horizontales sur les portes des WC

École de la Graverie :
- Pose de vitrophanie sur les parois vitrées
- Signalétique pour le cheminement adapté
- Mise en conformité de l'escalier intérieur (maternelle)

Microcrèche de Le Tourneur :
- Sécurisation d'un obstacle en hauteur

Mairie de St-Martin-des-Besaces :
- Signalétique pour le cheminement adapté
- Mise en conformité de l'escalier intérieur

Bibliothèque de St-Martin-des-Besaces :
- Mise en place d'une sonnette pour l'aide à la montée

École primaire de St-Martin-des-Besaces:
- Barre horizontale sur la porte des WC
- Mise en conformité des escaliers.

École de le Tourneur : le maître d'œuvre a été retenu

Le cabinet d'architecte « ALEX LETENNEUR Camélia » a été retenu pour la maîtrise d'œuvre de l'extension des locaux scolaires de le Tourneur pour un montant de 33 660.00 € HT auquel s'ajoute la mission « OPC » pour un montant complémentaire de 7 425.00 € HT.

Le projet consiste en la création de 2 classes et de 2 dortoirs.

Carrefour RD 674 de Ste-Marie-Laumont : les travaux vont débuter

La commune est associéé au Conseil départemental du Calvados pour la co-maîtrise d'ouvrage de ce projet dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet SCE.

L'entreprise retenue pour les travaux est PIGEON TP. Il s'agit d'effectuer des travaux de sécurisation :

- Création de trottoirs avec reprise du réseaux pluvial.
- Création d'arret de bus
- Réfection de la chaussée (par l'ARD)

Les travaux devraient débuter en mars 2019.

RÉGLEMENTER

Les City-Stades

Depuis cet été, les 10 city-stades de Souleuvre en Bocage font le bonheur des enfants sur le territoire. Il n'est pas rare non plus d'y retrouver aussi des adultes pour quelques paniers de baskets ou des tirs au but.

Le city-stade et la piste de course sont avant tout un lieu de rencontre, d'échanges et de loisirs sportifs. L'utilisation de ces espaces doit se faire dans la plus grande convivialité.

Afin d'assurer la bonne utilisation de ces espaces, d'en préserver la longévité et par respect pour le voisinage, un règlement d'accès et d'utilisation a été mis en place.

En voici les grandes lignes ; vous pouvez prendre connaissance des ces réglements dans leur intégralité grâce à l'affichage sur chaque terrain.

RÉGLEMENTER

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le city-stade et la piste de course sont des équipements ouverts à tous et libres d'accès sous certaines conditions. Ils ne sont pas surveillés.

En y accédant, les utilisateurs reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les conditions. Les personnes mineures doivent être sous la responsabilité d'un adulte responsable.

Ils acceptent notamment les risques liés à la pratique des activités proposées et assument l'entière responsabilité.

HORAIRES D'ACCÈS

Le city-stade et la piste de course sont ouverts tous les jours :

- **Horaires d'été : de 9h à 21h30 du 1er mai au 30 septembre**
- **Horaires d'hiver : de 9h à 20h du 1er octobre au 30 avril**

Ils sont interdits d'accès en dehors de ces heures et en cas de fortes intempéries (neige, verglas).

City-stade de St-Ouen-des-besaces sans piste

Deux types de règlements existent selon que le city-stade est doté ou non d'une piste d'athlétisme

City-stade de le Tourneur avec piste

ACTIVITÉS SPORTIVES

Le city-stade est un terrain synthétique permettant notamment la pratique du football et du basketball. La piste de course permet la pratique de la course à pied, du roller et de la trottinette. D'autres pratiques sportives sont possibles sous réserve du respect des caractéristiques des équipements.

L'engagement physique et les frappes de balles doivent être adaptés à la surface limitée du city-stade.

CONDITIONS D'ACCÈS, CIRCULATION ET STATIONNEMENT

La circulation et le stationnement de tous véhicules terrestres à moteur sont strictement interdits sur le city-stade, sur la piste de course et sur l'espace vert autour du site.

Une dérogation permanente de circulation et de stationnement aux abords du terrain multisports est accordée pour les véhicules affectés aux services publics et aux véhicules de secours.

Sont interdits dans l'enceinte du city-stade : les rollers, planches à roulettes, trottinettes, patins à roulettes, cycles et engins motorisés.

Sont interdits sur la piste de course : les cycles et engins à moteurs thermique ou électrique. Toutefois, il est autorisé l'apprentissage du vélo par un jeune enfant de moins de 6 ans sous réserve de la présence d'un adulte responsable.

UN NOUVEAU PROJET

Un programme d'aires de jeux est en cours de réflexion aux abords des salles des fêtes dans certaines communes déléguées qui n'ont pas été pourvues de city-stades

DIAGNOSTIQUER

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

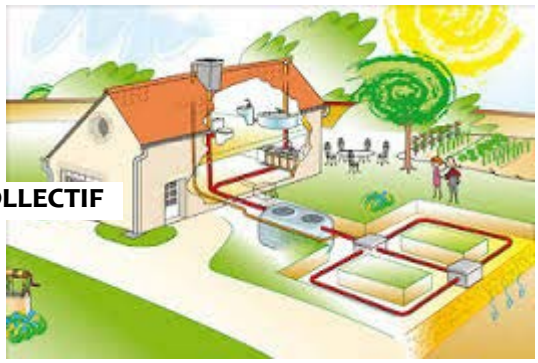

POUR QUI ? Vous faites appel au service du SPANC lorsque votre assainissement est non collectif et dépend d'une fosse septique, d'une fosse toutes eaux ou d'une micro-station d'épuration. Le service n'est pas compétent pour la réalisation de travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif ou pour assurer l'entretien (vidange des fosses) des dispositifs en place.

POUR QUOI ?

Pour tout nouveau dispositif d'assainissement non collectif ou tout projet de réhabilitation de l'ancien système :

Le propriétaire doit compléter un formulaire de déclaration d'un nouveau dispositif d'assainissement non collectif qui sera envoyé pour étude au SPANC.

Ce document est disponible auprès de chaque mairie, au niveau de la maison de services ou téléchargeable sur le site internet de la commune de Souleuvre en Bocage (www.souleuvreenbocage.fr).

Le diagnostic initial des installations existantes et la vérification périodique de fonctionnement et d'entretien des ouvrages selon une périodicité fixée par le service :

Depuis le 1er janvier 2015, le service a entamé la campagne de contrôle périodique. En 2017, les techniciens du service sont donc repassés visiter les installations qui avaient fait l'objet d'un diagnostic initial en 2008 et ce afin de respecter la périodicité de 8 ans inscrite dans le règlement de service entre deux diagnostics.

Chaque propriétaire d'une installation d'assainissement non collectif est contacté par un courrier (avis de passage) qui lui est adressé à son domicile afin de lui indiquer une date de rendez-vous.

Le diagnostic des installations existantes en cas de vente pour toutes les installations ayant été diagnostiquées depuis plus de 3 ans.

Depuis le 1er janvier 2011, lors de la vente d'un bien immobilier à usage d'habitation non raccordé au réseau public d'assainissement, le document établi à l'issue de la vérification technique de l'installation d'assainissement non collectif doit être joint à l'acte de vente. Ce document doit dater de moins de 3 ans au moment de la signature de l'acte de vente.

BILAN 2017

13 nouvelles installations ont été gérées par le service.
38 installations ont été réhabilitées.

116 installations ont été diagnostiquées dans le cadre de campagnes périodiques.
13 % de ces installations sont à l'origine d'une pollution constatée.

139 installations ont fait l'objet d'un diagnostic du service dans le cadre de la vente de l'habitation.

Bilan 2017	Bon fonctionnement	Acceptable	Non-acceptable ou Non-conforme
Diagnostics programmés et relances	2	7	29
Diagnostics vente	7	24	108
Diagnostics périodiques	2	30	84
Mise en conformité volontaire avant diagnostic	4		

Pour toute information, contacter notre technicien SPANC : Maxime Despreay au 02.31.69.58.58

ANIMER

Le centre de Loisirs RECREA

Une Année à Recrea

RECREA a ouvert ses portes tous les mercredis de l'année scolaire (excepté le 1er de septembre), aux petites vacances d'hiver, de printemps, d'automne et 6 semaines en juillet et août. 2214 journée/enfants ont été comptabilisées de janvier à octobre 2018.

Tout au long de l'année, les enfants ont eu l'occasion de réaliser des projets collectifs (spectacle, représentation, exposition, grands jeux...) mais aussi de jouer, s'amuser en découvrant la vie en collectivité. A noter aussi le jardin du centre dont les enfants s'occupent au fil des saisons.

Ils ont aussi participé à des sorties ludiques et éducatives telles que la piscine, le Paléospace de Villers sur Mer, la ferme pédagogique des chèvres dans le vent ou bien encore le jardin pieds nus...

Sur chaque période de vacances, des intervenants professionnels et des associations du territoire ont partagé avec les enfants des ateliers ou des stages permettant de découvrir et d'expérimenter de nouvelles pratiques telles le land art, l'éveil musical, le cinéma, le cirque ...

Focus sur l'été

RECREA a ouvert ses portes du 9 juillet au 17 août accueillant des enfants de 3 à 17 ans. L'été s'est déroulé autour d'un voyage dans le temps pour les enfants de 6-11 ans (visite du moyen âge, de l'antiquité et de l'espace !) et de la découverte de l'environnement et de la nature pour les 3-6 ans.

Le centre a ouvert ses portes en juillet et accueilli en moyenne 80 enfants par jour. Durant les deux premières semaines d'aout, tous les enfants se sont trouvés sur le pôle enfance jeunesse à Bény-Bocage pour partager deux semaines de jeux.

104 enfants sont partis en séjour et ont découvert la vie sous tente en pleine nature. 9 séjours (mini-camps pour les 3-6 ans et camps pour les enfants allant de 7 à 17 ans) ont eu lieu sur le territoire ou un peu plus loin comme par exemple, le séjour activités nautiques aux Moitiers d'Allone .

Les 10 ans et + ont profité d'un local jeune tout le mois de juillet sur le pôle enfance jeunesse et de trois sorties par semaine (laser game, accrobranche, équitation...). Les jeunes ont aussi créé un documentaire retraçant une semaine au centre de loisirs RECREA.

Contes et jeux dans la forêt

Atelier peinture

Veillée en séjours

Eveil musical avec les AMS

Au jardin aux pieds nus

ANIMER

2018, le Nouveau Projet Educatif

Un Projet Educatif, c'est quoi ?

C'est un document obligatoire pour pouvoir se déclarer auprès de la DDCS (direction départementale de la cohésion sociale) et ouvrir un accueil collectif de mineur. Ce document est valable pour 4 ans. Il présente, entre autre, les valeurs et les orientations éducatives que la commune souhaite mettre en avant et les objectifs qu'elle se fixe pour les 4 années à venir ainsi que les modalités qui permettront d'évaluer le projet.

Au-delà de son caractère obligatoire, le projet éducatif est un document qui rend compte des enjeux autour de l'enfance et la jeunesse que se fixe une collectivité et qui permet à tous d'en avoir connaissance (élus, directeurs, animateurs, parents...) afin de donner du sens à l'accueil des enfants sur le centre de loisirs.

Le projet éducatif 2018-2021 de la commune

7 valeurs :

- Bien-être (physique, affectif et moral) des enfants et des jeunes.
- « vivre-ensemble » à travers la tolérance et le respect.
- Responsabilité de l'organisateur.
- Cohérence et continuité éducative.
- Eco-citoyenneté.
- Équité des services.
- Ancrage territorial.

Les objectifs :

- Permettre à chacun de trouver sa place au sein du collectif pour que les temps vécus en groupe soient synonymes de plaisir et d'émancipation.
- Mettre en place des accueils donnant la possibilité aux enfants et aux jeunes de se responsabiliser et de s'engager en étant acteur et non consommateur de leurs activités : agir avec l'enfant pour responsabiliser l'adulte de demain.
- Privilégier les partenariats avec les acteurs locaux (commerces, artistes, intervenants, associations...) et de façon plus particulière les circuit-courts.
- Faire se rencontrer les acteurs de la vie de l'enfant afin de veiller à faire des ponts entre l'école, la maison et les loisirs.
- Organiser des temps de formation et d'échange avec les équipes œuvrant auprès des enfants.

La sécurité dans les cars

Une action de sécurité dans les cars scolaires a été menée auprès des collégiens de Val de Souleuvre les 17 et 18 septembre.

En partenariat avec les voyages Amand, à l'origine de cette initiative, et l'ANATEEP, l'objectif était de sensibiliser les collégiens au port de la ceinture dans les transports scolaires.

Les Voyages Amand ont mis un bus à la disposition des 2 intervenants de l'ANATEEP, M. et Mme Brantrand, venus de la Somme pour cette formation. Cette formation a été financée par Souleuvre en Bocage.

Anciens directeurs d'école, M. et Mme Brantrand consacrent de leur temps à la prévention et à la sensibilisation des enfants à la sécurité dans les transports scolaires.

Les 17 classes du collège, de la 6ème à la 3ème, ont pu bénéficier de ce temps de sensibilisation.

Chaque classe a participé à 2 séances de 30 mn. D'une part, les élèves ont assisté à une séance théorique avec des vidéos, des échanges, des analyses de situations, et d'autre part, une séance pratique avec exercice d'évacuation et mise en situation à l'extérieur du bus.

Les collégiens ont été sensibilisés au port obligatoire de la ceinture, certes, mais aussi à l'utilisation excessive des portables qui génère de l'inattention et par conséquent de l'insécurité à l'extérieur des cars.

Les accidents les plus graves se situent au point d'arrêt lors de la montée et de la descente des jeunes mais surtout pendant la traversée de la chaussée.

La devise? POUR TRAVERSER UNE RUE, IL FAUT VOIR ET ETRE VU.

Consigne : Je ne traverse ni devant ni derrière le bus mais j'attends que le car s'éloigne pour traverser.

Plus largement, une vidéo a aussi abordé l'utilisation des 2 roues.

Journée de la jeunesse

La Journée de la Jeunesse, troisième édition, organisée par la commune et les associations du territoire a eu lieu le 1er juillet au gymnase de la Graverie. L'objectif de cet évènement festif était de valoriser et de promouvoir gratuitement les activités pratiquées par nos enfants au sein des associations tout en partageant un moment familial.

14 Associations étaient présentes sur cette journée. Elles ont animé des ateliers et accueilli les habitants du territoire sur des stands :

- Les amis de Montamy (ateliers arts plastiques)
- L'Association Bocaine de Coordination (cirque, danse)
- L'Association Touristique des Vallées de la Vie et de la Souleuvre (randonnée)
- L'Atelier du Chien qui Fûme (atelier bois)
- Les Ateliers Musicaux de la Souleuvre (ateliers musique)
- Les Ateliers Théâtraux Charlotte Noyelle (atelier de théâtre filmé)
- Chantiers en Cour – le Pas d'Âne (atelier jeux et caraconte)
- Le Club Manga de Bény-Bocage (découverte de la culture manga)
- Le Groupe Culturel Besaçais (zumba)
- Gym détente Bény (gymnastique)
- Le jumelage de Bény-Bocage (jumelage avec la Pologne)
- Nid 'Abeilles (espace de jeux et animation petite enfance)
- Les 3 Ballons (basket-Ball, badminton, tennis et running)
- USI La Graverie (football)

Le RAM (Le Relais Assistantes Maternelles) «PyRAMide» de la Commune et les pompiers de Bény-Bocage étaient aussi présents pour animer la journée.

Une restauration et buvette ont été proposées tout au long de la journée (rôtisserie, frites et crêpes) par les associations de parents d'élèves de La Graverie et de Bény-Bocage.

Tout au long de la journée, les familles ont pu assister à différents évènements culturels :

- « la douloureuse agonie du moustique » par la compagnie Max et Maurice, spectacle de rue drôle et poétique.
- « bonnes femmes sur banc public » par la compagnie du Lit qui Grince, Chorégraphie pour un banc et deux danseuses.
- des Ateliers Musicaux de la Souleuvre, concert de musique en fanfare.

De nombreuse familles sont venus rencontrer les associations lors de cette journée ensoleillée et conviviale.

SÉANCE BASKET AVEC LES 3 BALLONS

NID'ABEILLES

SPECTACLE COMPAGNIE MAX ET MAURICE

SPECTACLE LA COMPAGNIE THEATRALE JUNIOR

AIDER

Le Centre communal d'action sociale

Le CCAS de Souleuvre en Bocage a pour mission de développer une dynamique d'action sociale qui ne soit pas réduite aux habits de la charité. Il a pour mission d'analyser et de repérer les besoins sociaux et d'y apporter des réponses. Il a pour ambition de créer un « vivre ensemble » car habiter un territoire ce n'est pas seulement y résider mais c'est bien être présent au monde et à autrui, par tous et pour tous les habitants et à tous les âges de la vie.

Le CCAS se doit de prévenir toute exclusion et garantir la dignité des personnes.

C'est en ça que les aides financières facultatives apportées par le CCAS à des familles rencontrant des difficultés, sont des leviers d'émancipation et d'accession à une vie plus digne.
Elles impliquent la rencontre avec les demandeurs pour ajuster et éprouver la cohérence des demandes et répondre ainsi de la façon la plus juste à leur situation. Ces rencontres permettent d'élaborer, en partenariat avec le demandeur et en préservant sa liberté de choix, un parcours de vie ascendante. Cette année encore le CCAS de Souleuvre en Bocage a accompagné 12 familles.

Le CCAS est force de proposition d'actions sociales pour animer le territoire avec cohérence et en partenariat avec tous les acteurs locaux.

Le Relais d'Assistant.e.s Maternel.le.s est un bel exemple de ces actions que peut élaborer le CCAS.
Le conseil d'administration se tourne maintenant vers les seniors et réfléchit à la mise en œuvre d'un projet de lutte contre l'isolement des personnes âgées en milieu rural.
Une première réunion s'est tenue le 13 novembre à la maison de services avec les maires délégués, les Présidentes des clubs des Aînés et de l'ADMR, la responsable de la médiathèque pour élaborer ensemble des partenariats et mener à bien le projet. Celui-ci devrait être soutenu par la présence d'un jeune volontaire en service civique qui sera missionné sur l'ensemble du territoire pour aller à la rencontre des séniors, notamment les plus fragilisés.

Vous pouvez joindre le CCAS
Par courrier : 1 place de la mairie Bény Bocage 14350 SOULEUVRE EN BOCAGE
Aux permanences le Mercredi de 14h00 à 16h00
Par Tél : 06 07 65 21 37 ou 06 82 43 73 49 du lundi au vendredi.
Ou par Courriel : ccas@souleuvreenbocage.fr

SOUTENIR

Le Relais d'assistants maternels a maintenant 8 mois !

Depuis le 4 juin 2018, date de son ouverture officielle au public, le RAM a déjà mis en place de nombreuses animations pour mener à bien ses missions et ainsi, répondre au mieux aux besoins de ses usagers.
Souleuvre en Bocage compte à ce jour 73 assistantes maternelles réparties sur ses 20 communes historiques. 48 d'entre elles ont déjà pris contact avec le RAM et 27 le fréquentent régulièrement. 94 enfants bénéficient des animations.

Les matinées d'éveil :

elles se déroulent sur 4 sites par semaine : Lundi : La Graverie ; Mardi : Campeaux ; Jeudi : Le Bény Bocage et le Vendredi : Le Tourneur.
Ces matinées d'éveil permettent à l'animatrice de mettre en place des animations en fonction des enfants et de leurs besoins : motricité, transvasement, patouille, créativité, chants... mais aussi tenir compte de la période de l'année, la saison... Ainsi, depuis juin, différentes animations se sont déroulées sur des thèmes comme l'automne, la fête des parents, la semaine du goût... Le but de ces matinées d'éveil est de créer un nouvel espace de rencontre, de découverte, de jeux et de socialisation pour les petits, de rencontre, d'observations et d'échange pour les grands.

Initiation aux arts du cirques

Les soirées thématiques :

Des animations en soirée sont mises en place régulièrement par le RAM. Elles ont toujours pour but de faire une pause, permettent de faciliter les échanges, de créer un espace de rencontre et une cohésion entre les usagers du RAM. Pour cela, les soirées prennent différentes formes : réunion de Rentrée et bilan de fin d'année (1ère semaine de Septembre/ fin juin), Brico-Relais, vente de livre, ergothérapie et les bons gestes pour soulager son dos, café débat...

Animation poney à Campeaux

Les soirées sont également importantes dans la vie professionnelle des usagers car elles permettent de se former et/ou d'acquérir de nouvelles connaissances, concernant sa pratique et/ou son statut : Droits et obligations avec la PMI, prévention-danger des écrans, droits et démarches avec pôle emploi...

Les sorties :

Le RAM propose également des sorties avec les différents partenaires présents sur le territoire afin de créer du lien. Ainsi, en juillet, nous sommes allés à la rencontre de Mme Murie au Centre Equestre de Campeaux pour une animation autour de l'approche du poney : s'approcher, prendre soin, se sentir à l'aise à ses côtés, le promener et enfin monter dessus. D'autres sorties sont prévues dans les mois à venir.

Les spectacles : Le premier spectacle proposé par le RAM a eu lieu le mardi 11 décembre en matinée à la salle des fêtes de Carville pour les fêtes de fin d'année. Un spectacle autour de comptines, musiques, danse et magie pour une jolie parenthèse enchantée à partager pour les petits et les grands.

Les intervenants : Les premiers intervenants du RAM sont venus au mois d'Octobre pour initier nos petits aux arts du Cirque. Au menu de ses matinées : jonglage et équilibre ! La troupe, venue de Ouistreham, a su captiver les enfants et les entrainer dans leurs arts pour le plus grand bonheur de tous.

Les matinées d'éveil

Gros câlins !

Les temps de permanence :

Important pour les familles et les assistantes maternelles, les temps de permanence du RAM ont lieu les après-midis et mercredis matins. Ce temps permet de répondre aux questionnements et aux interrogations des usagers du RAM.
Pour quoi sollicite-t-on un RDV avec l'animatrice?
Lorsque vous recherchez un mode de garde, vous vous questionnez sur le contrat, sa mise en place, son déroulement, ses droits et obligations en tant que parents employeurs et/ou en tant qu'employé mais aussi en cas de conflit pour une médiation. Depuis l'ouverture, 47 familles ont contacté au moins une fois le RAM et 9 assistantes maternelles sont également venues au moins une fois en entretien individuel au RAM.

Le prog'RAM est disponible sur le site internet de Souleuvre en Bocage dans la rubrique petite enfance et relais assistants maternels mais également dans chaque mairie du territoire. Vous y trouverez le programme des animations sur une période de 3 à 4 mois ainsi que diverses informations : juridique, développement, actualité...

APPRENDRE

Un point sur la Rentrée

929 écoliers ont pris le chemin des 6 écoles du territoire. Les prévisions ne sont pas simples.Elles se font neuf mois avant la rentrée, en fonction des naissances. La difficulté, c'est qu'il est difficile de prévoir les mouvements de population entre cette déclaration prévisionnelle et la rentrée définitive. Entre les prévisions et la réalité, il est constaté des évolutions parfois à la hausse, parfois à la baisse.

Les prévisions faisaient état de 123 élèves à Bény-Bocage, 150 enfants à Campeaux, 216 enfants à La Graverie, alors qu'à la rentrée, respectivement 137, 142 et 235 ont passé les grilles des écoles. En revanche, peu d'évolution au Tourneur et à Saint-Martin-des-Besaces ont été constatées.

A la suite du comptage effectué le 3 septembre, la fermeture de classe prévue à Bény-Bocage ainsi que l'ouverture à Campeaux n'ont pas eu lieu. Les ouvertures à Saint-Martin-des-Besaces et le Tourneur sont effectives. A la Graverie, la fermeture programmée sur les effectifs prévisionnels a eu lieu alors que les effectifs réels montrent une augmentation de 10 élèves par rapport à la rentrée précédente. Il a été alors décidé d'envoyer un courrier au député et au DASEN, signé conjointement par M. Michel VINCENT, élu responsable du site scolaire de la Graverie et Mme Laetitia LEPROVOST, représentant des parents d'élèves de la Graverie et le maire, afin de demander la réouverture de la classe de la Graverie. Ce courrier n'a malheureusement pas obtenu gain de cause.
Il a été aussi demandé à l'académie d'appréhender la rentrée plus sereinement à l'avenir par une rencontre en amont de la rentrée et la prise en compte des évolutions des effectifs plus rapidement.

Ces enfants sont répartis sur 39 classes dont 15 en maternelle et 14 en primaire.

Le bourg - La Ferrière-Harang
14350 Souleuvre en Bocage
Tel : 02 31 67 89 16
Mail : ce.0141380z@ac-caen.fr
Site de l'école :
http://campeaux-lfh.etab.ac-caen.fr

Le Haut du Bourg – Le Tourneur
14350 Souleuvre en Bocage
Tel : 02 31 68 64 17
Mail : ce.0141404A@ac-caen.fr
Site/Blog : letourneur.etab.ac-caen.fr

Groupe scolaire Le Petit Prince
18-22, rue des écoles
St Martin des Besaces
14350 Souleuvre en Bocage
tel : 02 31 68 78 54
02 31 67 03 22
Blog de l'école :
http://lepetitprince.etab.ac-caen.fr/

Groupe scolaire l'arc en ciel
36 bis rue Georges Brassens
Le Bény Bocage
14350 Souleuvre en Bocage
Tel : 02 31 68 43 11
mail ce.0140995F@ac-caen.fr

Groupe scolaire la fontaine au Bey
1 rue des trois chênes
La Graverie
14350 Souleuvre en Bocage
Tel : 02 31 68 43 90

9, rue des écoles – Campeaux
14350 Souleuvre en Bocage
Tel école : 02 31 67 74 70
Tel cantine : 02 31 67 11 76
Mail : ce.0141946p@ac-caen.fr
Site de l'école :
http://campeaux-lfh.etab.ac-caen.fr

SE DIVERTIR

Programme culturel 2019

Nom de lévènement	Association porteuse	Date
Né quelque part	Cie du Lit qui Grince	08-févr
PNR : Bonus Track	Les Amis de Montamy	02-févr
Le cri des minuscules	Les Amis de Montamy	07-mars
Prêt d'œuvre	Les Amis de Montamy	4 au 31 mars
Le cri des insectes	Les Amis de Montamy	09-mars
Où ai-je ma tête ?	Chantiers en Cour	08-avr
Musique de contredanse du 17eme	Ateliers Musicaux Souleuvre	11-mai
Après-midi et soirée grecque	Chantiers en Cours	25-mai
Fête de la Musique	CLAC/ association de la Graverie	21-juin
Genjosina	Les Amis de Montamy	06-juil
Un si beau ciel	Les Amis de Montamy	06-juil
Lectures publiques	La galerie d'art Charlotte Noyelle	6 dates
Fanfares AMS et demi écrémée de Caen	Les Amis de Montamy	A définir

La foire d'Etouvy

La météo en ces 27 et 28 octobre 2018 n'a pas été favorable à la Foire d'Etouvy. Si le samedi matin le soleil a brillé jusqu'à 11h00, le froid et la pluie qui se sont installées ensuite ont joué mauvaise fortune pour la fréquentation.
Fort heureusement, la météo du dimanche a été plus clémente.

300 exposants ont tout de même participé à la foire sur ces 2 jours. Equipements de la maison, rôtisseries, alimentation et gourmandises, véhicules, paysagistes et matériels de jardins, matériels agricoles, huisseries, vêtements, animaux et bien d'autres stands dans l'allée de la route d'Etouvy à la Graverie offraient au public une large gamme de produits.

La commune de Souleuvre en Bocage y tenait de nouveau un stand pour la deuxième année consécutive en partenariat avec l'office du tourisme du bocage. Des producteurs locaux y proposaient d'ailleurs leurs produits à la vente, et ont connu un franc succès.

Sur ce stand, la commune a souhaité mettre en avant, pour cette édition 2018, les associations culturelles et sportives de la commune. Merci aux ateliers Charlotte Noyelle, à la compagnie théâtrale junior, à Gym détente de Bény, à Gym pour tous de Campeaux, à l'Association bocaine de coordination, aux 3 ballons, à l'ATVS, et aux ateliers musicaux de la Souleuvre (qui nous ont offert un concert de 30mn) pour leur participation à cet évènement.

MAITRISER

INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU (IVN)

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

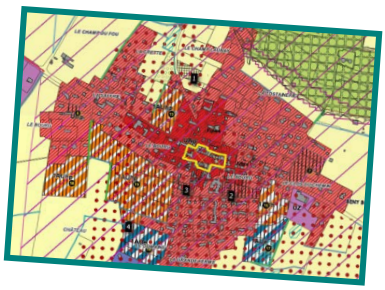

Initié depuis 2012, le Plan local d'urbanisme arrive dans sa phase de finalisation; le conseil municipal a émis un **avis favorable le 8 novembre 2018.**

Travaillés en commission et au sein des conseils communaux, **les objectifs** poursuivis sont les suivants :

- Proposer une couverture complète du territoire par un document unique construit à partir d'objectifs partagés visant à préserver la dynamique existante en matière d'habitat tout en renforçant sa cohérence (au moment de la prescription, en 2012, seules 10 communes disposaient d'un document d'urbanisme (4 PLU et 6 cartes communales),
- En accord avec les orientations arrêtées dans le SCoT du Bocage Virois, Veiller à mettre en adéquation le développement de l'habitat avec la protection du caractère agricole du territoire,
- Dans la continuité des préconisations du SCoT du Bocage Virois, Accompagner le développement économique du pôle virois notamment dans la partie Sud du territoire tout en proposant une offre complémentaire visant à favoriser l'implantation de commerces, d'artisans ou de très petites entreprises,
- Prévoir une stratégie de déplacement facilitant l'accès des communes rurales aux bourgs centre et aux différents bassins d'emplois,
- Contribuer au désenclavement du pôle virois compte tenu du projet d'axe routier permettant de relier Vire à l'A84 qui traversera le territoire,
- Préserver l'identité du Bocage Normand en particulier les vallées de la Vire et de la Souleuvre.

Les échéances prévisionnelles jusqu'à l'approbation définitive :

- Après le conseil communautaire du 13 décembre, le PLU est envoyé aux "Personnes Publiques Associées (PPA) courant décembre,
- Les PPA ont un délai de 3 mois pour émettre leurs remarques,
- Demande de désignation de commissaires enquêteurs par le tribunal. Cette commission de commissaires définit le cadre de l'enquête publique,
- Enquête publique de mi-mai à mi-juin
- Rapport de la commission d'enquête vers mi-juillet
- Etude du rapport de mi-août à mi-septembre
- Approbation en conseil municipal en octobre 2019
- Approbation en conseil communautaire en novembre 2019

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Un diagnostic énergétique sur 183 bâtiments de la commune a été réalisé dans le cadre d'une enquête générale portée par l'IVN sur l'ensemble de son territoire. Elle fait référence aux consommations énergétiques sur 2016 et 2017.

Le résultat de l'analyse, réalisée par le SDEC énergie, montre que la facture énergétique s'élève en moyenne à 281 829 € par an représentant 4,6 % du budget de fonctionnement de la commune, et 32 € par habitant.

Sur ces 281 829 €, l'électricité des bâtiments représente 53 %, les combustibles 28%, l'éclairage public 11% et enfin le carburant 8%.

De ce diagnostic, plusieurs orientations en matière d'économie dénergie sont ressorties comme :

- L'isolation thermique de bâtiments,
- La pose de sondes de température afin de contrôler, adapter et automatiser la régulation du chauffage,
- Remplacer les chaudières très anciennes par des solutions d'énergies renouvelables,
- Privilégier l'achat de véhicules propres pour les prochaines acquisitions,
- Résorber les ballons fluorescents des lampadaires,
- Envisager de réduire le nombre de foyers lumineux,
- Etudier l'opportunité de panneaux photovoltaïques,
- Envisager de l'eau chaude sanitaire solaire.

Ce bilan donne donc des pistes de réflexions pour les années à venir en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique et l'écologie.

PRODUIRE

Le Syndicat des Bruyères

Au travers du syndicat des bruyères dont Souleuvre en Bocage est une commune membre, l'eau potable (production et distribution) et l'assainissement collectif sont apportés à votre porte. Le syndicat engage régulièrement de lourds investissements pour rénover le réseau d'eau.

Travaux 2017- 2018

- Travaux de renouvellement des conduites eau potable entre BURES et CAMPEAUX : 7500 m de canalisations pour un montant de 545 000 € HT, sécurisation entre le réservoir de BURES et le bourg de CAMPEAUX,
- Travaux de renouvellement des conduites eau potable entre Le Tourneur et La Ferrière-Harang : 7500 m de canalisations pour un montant de 530 000 € HT, sécurisation de l'alimentation du réservoir de La Ferriere Harang,
- Station épuration BENY BOCAGE : 1 100 000 € HT. Réalisation qui a bénéficié d'une subvention Agence de l'eau.

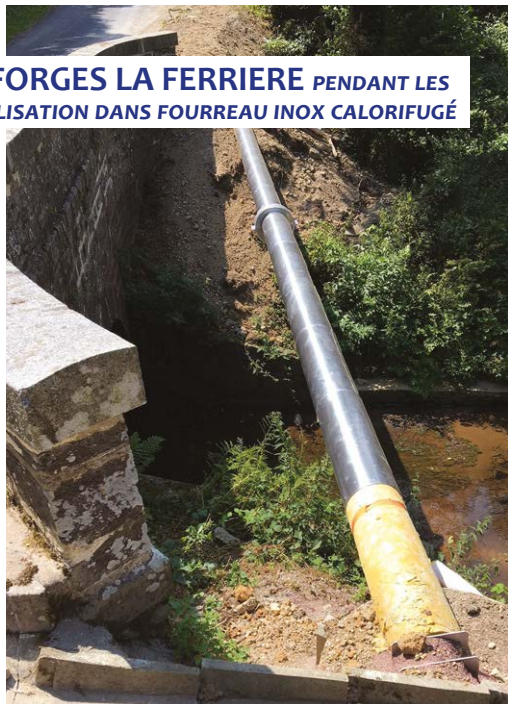

PONT DES FORGES LA FERRIERE *pendant les travaux . Canalisation dans fourreau inox calorifugé*

Travaux 2019

- Travaux de renouvellement des conduites eau potable BURES (toute la commune) : 6000 m de canalisations pour un montant de 310 000 € HT.
- Rénovation du réservoir de LA GRAVERIE (étanchéité de la cuve, canalisations, enduit extérieur, étanchéité extérieure, télésurveillance, sécurisation....) 220 000 € HT. Travaux bénéficiant d'une subvention de l'Agence de l'eau.
- Renouvellement du réseau assainissement rue chanoine Cochard LE BENY BOCAGE : 700 m de canalisations pour un montant estimé de 225 000 € HT. Travaux bénéficiant d'une subvention de l'Agence de l'eau.

Station d'épuration de Bény-Bocage

CONTACTER

Service	Horaires d'ouverture	Téléphone	mail
Beaulieu	Lundi 17h15 - 19h15	02 31 68 40 90	mairie.beaulieu14@wanadoo.fr
Bures les Monts	Lundi 14h - 16h	02 31 67 79 63	mairieburesleslesmonts@neuf.fr
Le Bény-Bocage	Du lundi au vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h Fermé au public le jeudi	02 31 68 63 18	mairie.lebenybocage@wanadoo.fr
Campeaux	Mardi et jeudi 14h - 16h Mercredi 10h - 12h 1er et 3ème samedi du mois 8h30 - 10h	02 31 68 66 20	campeaux3@wanadoo.fr
Carville	Mardi 14h - 18h Jeudi 8h30 - 11h30	02 31 68 40 99	Mairie.carville@orange.fr
Etouvy	Jeudi et Vendredi 16h30 - 18h	02 31 68 29 07	MAIRIE-DETOUVY@wanadoo.fr
La Ferrière-Harang	Mardi 9h - 11h Jeudi 15h - 18h	02 31 67 26 30	mairielaferriere@wanadoo.fr
La Graverie	lundi 14h - 17h mardi 14h - 17h jeudi 9h - 12h30 et 13h30-18h vendredi 14h00-16h00	02 31 68 20 40	mairie.lagraverie@wanadoo.fr
Malloué	Lundi 17h - 18h	02 31 67 98 55	mairiedemalloue@outlook.fr
Montamy	Mardi 16h - 18h	02 31 77 85 45	mairie.montamy@wanadoo.fr
Montchauvet	Lundi 16h - 18h Mercredi 10h - 12h	02 31 68 19 04	mairie.montchauvet@wanadoo.fr
Mont-Bertrand	Jeudi 16h30 - 18h30	02 31 67 08 48	mairie.mont-bertrand@wanadoo.fr
Le Reculey	Vendredi 15h - 18h30	02 31 67 88 28	mairie.le.reculey@wanadoo.fr
St-Denis Maisoncelles	Mercredi 10h - 12h	02 31 68 71 85	commune-st-denis-maisoncelles@orange.fr
St-Martin-des-Besaces	Du mardi au vendredi 9h - 12h30 et 14h - 17h30 Samedi 9h - 12h30 Fermé au public le mercredi	02 31 68 71 49	mairie-st-martin-des-besaces@wanadoo.fr
St-Martin Don	Lundi 9h-12h	02 31 68 65 83	mairie.stmartindon@orange.fr
St-Ouen des Besaces	Lundi 10h30 - 12h30 Mercredi 16h - 18h	02 31 67 86 40	sobesaces.mairie@wanadoo.fr
St Pierre-Tarentaine	Mercredi 13h - 17h	09 67 18 25 52	mairiestptarentaine@wanadoo.fr
Le Tourneur	Lundi 14h - 17h Mardi et mercredi 9h - 12h Jeudi 11h - 12 h et 14h - 18h	09 62 25 40 67	mairie-le-tourneur@wanadoo.fr
Sainte-Marie-Laumont	Mercredi 14 h - 16 h Samedi 10h15 - 12 h	02 31 68 64 18	mairie.stemarielaumont@wanadoo.fr
Maison des services	Du lundi au vendredi 9h - 12h et 14h - 17h	02 31 09 04 54	accueil@souleuvreenbocage.fr
SPANC	Mardi 9h - 12h Vendredi 14h - 17h	02 31 69 58 58	spanc@souleuvreenbocage.fr
CCAS	Mercredi 14h - 16h	02 31 68 63 18	ccas@souleuvreenbocage.fr
Relais Assistants Maternels	Mardi 13h15 - 18h00 Mercredi 8h30 - 12h30 Jeudi 13h15 - 17h00	02 31 59 77 18 06 07 65 22 40	ram@souleuvreenbocage.fr